



# Compte-rendu du conseil d'école du 13 Juin 2019

**Présents** : Mmes Lambert, Davier, Accary, Vallejo, Lay, Lemois, Lamoureux, Moureaux, M Besnard enseignants ; Mmes Terrier, Ferry, Durand, Bogé, Dessagne et (API) et Mmes Chauvel-Humblot, Faure, Penelle, Galley et M Vangulick (FCPE), Représentants des parents d'élèves ; M Drevet, Adjoint municipal ; Mme Dubreuil, DDEN ; M Vray Enseignant et Directeur.

**Excusées** : Mme Marc-Fournet, Inspectrice de l'Education Nationale, Mmes Rolin et Perciot Enseignantes, Mmes Pailharey, Walzer et Le Pillouer, RASED.

## 1) Validation du procès verbal du deuxième conseil d'école :

Les membres du conseil d'école valident le procès-verbal du deuxième conseil.

## 2) Les projets de l'année scolaire :

### → Les projets communs passés et à venir :

- Journal scolaire : Le deuxième numéro des « Infos de Dolto » est sorti en Mai 2019. Le comité journal a bien travaillé et a produit un deuxième numéro de qualité. La vente a rapporté 385 €. Cet argent servira par exemple, aux dépenses des jeux mis à disposition dans la cour de l'école, selon les propositions ou les besoins soulignés par les élèves représentants du conseil des délégués. En attendant, l'argent est réservé sur le compte de la coopérative scolaire.
- Le centième Jour d'école : Le 5 Avril, les CP et CE1 ont fait le centième jour d'école : au programme, Ateliers tournants autour du nombre 100. Bonne journée plutôt appréciée des élèves et également des enseignants.
- Les Incorruptibles : Participation des classes pour le vote des Incorruptibles
- Projet de randonnée avec l'école en fin d'année : Le 1/07 ou le 2/07, la grande majorité des classes de l'école fera une randonnée dans les alentours de Saint Germain.
- Pianissimes : Les classes de CE2, CM1 et CM2 vont participer au festival cette année les 27 et 28 Juin.
- Dessins pour le Trail : Toutes les classes ont participé à ce petit projet qui semble avoir rencontré un bon succès lors de la course.
- Chorale d'école : Les répétitions ont et auront lieu jusqu'à la fête de l'école afin d'être fin prêts !
- Ecole transplantée à Autrans : Très bon déroulement du séjour. Le temps a été mitigé pour les adultes mais les élèves semblent ne pas en avoir tenu compte. Ce fût une très bonne expérience et l'occasion de renforcer les liens entre les élèves et les enseignants. Le taux de participation des élèves est de 97 %.

Budget final du projet :

Dépenses	
Hébergement enfants, activités et animateurs	32 375 €
Hébergement accompagnateurs (23 gratuits et 3 Offerts)	0 €
Transport aller-retour	7 500 €
Autres ( cartes, frais déplacements parents...)	279 €

Recettes	
Familles (Minimum 50€ par enfant)	13 855 €
Subvention Municipale	1 500 €
Coopérative scolaire	11 273,24 €
Financement participatif	4 511,38 €
Sou des écoles	6 750 €
Dotation exceptionnelle du sou des écoles	2 159 €
Don association Théâtre	105 €

Total	40 154 €
-------	----------

Total	40 154 €
-------	----------

## → Les projets des classes :

### Les classes de CP

- Chorale pour les GS en Salle G. Brassens.
- Echange de productions corporelles entre CP
- Sortie avec les correspondants pour les CPA

- Sortie pour le fonctionnement du lombricomposteur CPB
- Liaison Grande Section / CP : échange et temps communs de travail.

### Les classes de CE1

- Chorale
- Cycle Roller pour les deux CE1
- Cycle Vélo pour CE1A

### Les classes de CE2

- Cycle Vélo
- Projet écriture-littérature en lien avec les CM1
- Pianissimes

### Les classes de CM

- Interventions Premiers secours avec Monsieur RENFER
- Projet d'écriture avec Eric Simard et les Incos (textes sur le blog et 6 lauréats du concours dans l'école!)
- Visite au collège dans le cadre de la liaison CM2/6ème
- Remise des cadeaux et des livres du ministère en Mairie.
- Cycle Vélo

## 3) Le budget 2019 :

→ Les crédits de fonctionnement : Il est confirmé l'attribution d'un crédit de fonctionnement de 47€ par élève soit un total de 11 703€ pour 249 élèves.

→ Les demandes de subvention et d'investissement :

Demandes pour le financement des projets pédagogiques	
Ecole transplantée	1500 €
Subvention projet santé	300 €
Subvention à la coopérative scolaire	310 €

Demandes d'investissement	
Postes CD et casques pour la BCD	553 €
Achat de mobilier pour la BCD	A commander
Dictaphones	150 €
Equipement en matériel numérique	Municipalité

→ Les demandes de travaux :

Demandes de travaux
Mise en peinture de 2 classes → Travaux dans l'été 2019
Aménagement de la cour de récréation (marquages au sol) / Demande des enseignants d'être impliqués dans le marquage de la cour (circuit vélo) → Travaux dans l'été 2019
Mobilier pour la cour et revêtement des graviers → Travaux dans l'été 2019

→ Agrandissement de l'école :

L'équipe enseignante souhaite être pleinement associée à la réflexion des travaux des nouvelles classes. La municipalité précise qu'une réunion avec les enseignants sera organisée par l'adjoint aux travaux avant la fin de l'année scolaire. La fcpe demande à la municipalité de communiquer aux parents l'impact des travaux sur le stationnement.

## 4) Organisation scolaire pour l'année scolaire 2018 - 2019

→ Effectifs : Nous avons un effectif prévisionnel de 248 élèves pour la rentrée prochaine.

CP	45	CE1	51	CE2	49	CM1	50	CM2	53
----	----	-----	----	-----	----	-----	----	-----	----

→ L'équipe pédagogique : L'équipe pédagogique titulaire ne change pas l'année prochaine

Nous aurons malheureusement les départs de Mmes Moureaux, Perciot et Rolin. Les personnes nommées en complément de Mme Duffaut, Mme Lamoureux et de M Vray seront connues prochainement.

→ L'organisation pédagogique : Au regard des effectifs, l'équipe enseignante a fait le choix de deux classes par niveau. En fonction des inscriptions pendant l'été, un ajustement pourra être envisagé. Les classes sont faites par les enseignants actuels des élèves et l'attribution de chaque groupe classe aux enseignants est faite arbitrairement.

→ Les fournitures scolaires : L'équipe transmettra un petit livret à chaque élève la dernière semaine. La liste des fournitures y sera intégrée.

→ Avenant au projet d'école sur les APC : L'organisation des APC ne changera pas l'année prochaine. Ces temps seront toujours placés le soir et permettront de répondre à des difficultés passagères ou à des besoins spécifiques en lien avec les projets de la classe.

→ Organisation des élections 2019-2020 : La commission se réunira début septembre pour convenir de l'organisation des prochaines élections. Les fédérations feront passer les noms de leurs représentants aux directeurs des écoles.

## 5) Les projets pour l'année scolaire 2019 - 2020

→ Projet « Développement durable »: L'ensemble du groupe scolaire travaillera l'année prochaine autour de la thématique du développement durable. Chaque classe choisira un projet afin de permettre au groupe scolaire d'avoir une pluralité de thèmes abordés et de mettre l'ensemble de la communauté éducative dans une dynamique écologique ! Les différents projets sont encore en construction !

→ Grande lessive : Maintien de ce projet pour l'année prochaine. La première édition aura lieu le 17 Octobre 2019 et aura pour thème : « Paysages du bord de terre ».

→ CROSS « Courir pour lire ! »: Nous maintiendrons ce beau projet mais en changeant l'objectif. Afin d'équiper et de développer notre BCD, l'équipe enseignante a fait le choix d'associer le CROSS à la BCD. Les dons serviront à l'achat de livres !

→ Secours populaire : Nous souhaitons maintenir ce projet de collecte mais nous aimerions une intervention de l'association devant les classes pour présenter l'action...

→ Voile : Les 4 classes de CM1 et CM2 participeront aux semaines de voile sur la Saône. C'est toujours un projet très apprécié et fédérateur pour les classes.

→ Piscine : Les CP et CE1 continueront de se rendre à la piscine de Trévoux. Cela permet de travailler les compétences du « Savoir nager ». La mise en place d'un créneau supplémentaire pour les CE2 semble être actée. Les périodes ne sont pas encore complètement définies.

→ Chorales par niveau : Pour poursuivre la dynamique de cette année, nous maintiendrons plusieurs chorales dans l'école...

→ Photo scolaire : Nous essayerons de réaliser la photo scolaire en début d'année. Reste à définir le moment opportun....

## 6) Les actions du Sou des écoles

→ Trail : Le trail a eu lieu le 19 Mai. Les retours sont positifs.

→ Fête de l'école : Elle aura lieu le **22 Juin 2019**. Elle prendra la forme d'une kermesse avec des stands de jeux et les écoles proposeront des expositions et des représentations. Le sou des écoles a besoin de votre aide pour mener à bien cette journée !

## 7) Questions des représentants des parents :

→ Retours positifs sur les projets : La FCPE et l'API ont fait remonter plusieurs remarques positives et de satisfaction sur les projets de cette année. Les associations remercient notamment l'équipe enseignante pour l'aboutissement et l'organisation de l'école transplantée.

→ Équipement en matériel numérique : Lors de la préparation du budget, les directeurs ont réfléchi à une logique d'investissement avec monsieur Perrot. L'équipement en TBI de l'ensemble des classes de maternelle a été priorisé et complété par une classe mobile tablettes commune au groupe scolaire. Suite à des réactions fortes lors du dernier conseil municipal, la décision budgétaire actée en mars est suspendue. Monsieur le Maire a décidé de déplacer le TBI, actuellement installé dans une classe de maternelle, dans l'actuelle salle informatique pour en faire une « salle numérique » pour la maternelle (TBI + tablettes) et d'équiper l'école élémentaire d'une classe Tablettes dédiée.

L'équipe enseignante précise que les TBI sont très utilisés par l'ensemble des classes. Ils sont devenus un outil indispensable de l'enseignant mais également de l'élève. C'est un matériel qui rajoute du travail à l'enseignant (préparation des paperboard en plus des « fiches », des séquences d'apprentissage ou du matériel de manipulation). Le TBI ou les futures tablettes ne remplaceront jamais les supports physiques que nous utilisons et utiliserons au quotidien. Les représentants des parents font également émerger leurs questionnements quant à ce revirement de choix et à la décision abrupte d'enlever le TBI déjà installé dans une classe de maternelle. Ils font remarquer qu'il aurait été souhaitable d'être associés à la réflexion dès le départ. Ces derniers ont également précisé qu'ils font confiance aux enseignants et aux usages qu'ils feront de ces outils numériques. Le rôle de l'école est d'apprendre aux élèves à utiliser convenablement ces outils.

Précisions apportées par M Drevet, Adjoint municipal : " Les réserves émises par la municipalité reposent sur la présence d'écrans dans des salles de classe d'enfants âgés de 3 à 6 ans, basées sur un principe de précaution, en interrogeant sur le besoin réel et démontré auquel leur mise en place répond. En aucun cas, il n'y a de remise en cause de l'utilisation qui en a été faite en classe maternelle ni de l'implication et de l'investissement du corps enseignant. Il est précisé que si un conseil municipal n'a pas de légitimité à se positionner sur des programmes pédagogiques, accepter un financement, c'est le cautionner avec la responsabilité associée. Par ailleurs, comme dans toute instance démocratique, les postures peuvent évoluer avec le temps. Dans cette logique, la décision prise concerne la future année scolaire mais pourra dans l'avenir faire l'objet de nouveaux échanges et débats."

→ Blog : Le blog a été très utilisé et très suivi par les familles lors de l'école transplantée. On peut également y trouver les compte-rendus des conseils d'école et des conseils de délégués. Plusieurs classes l'utilisent depuis quelques mois.

→ Gestion de la chaleur : Nous avons toujours un ventilateur par classe. C'est un petit plus mais qui ne solutionne pas la chaleur au sein des classes lors des épisodes de forte chaleur. Nous rappelons la nécessité d'équiper la nouvelle classe d'un ventilateur dont elle n'a pas été dotée à ce jour.

**8) API** : L'Association des Parents Indépendants (API) a informé le conseil de la cessation d'activité à partir de l'année prochaine. Le nombre de membres actifs n'étant pas suffisant pour s'occuper de la gestion et de l'animation de l'association, l'assemblée générale a décidé de la dissoudre. Il est toujours regrettable de voir disparaître une association, en lien constant avec l'école. Les membres du conseil d'école remercient l'ensemble des représentants de parents de l'API pour leur implication et leur présence dans la vie scolaire.

Représentants des parents

Représentant des enseignants

Représentant de la municipalité

Directeur